

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

**Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;**

Attendu que l'immeuble sis 1, rue des Trois Glands à Luxembourg-Pfaffenthal se caractérise comme suit :

L'immeuble sis 1, rue des Trois Glands a été érigé entre 1920 et 1922 au Pfaffenthal pour y loger la chorale Royale et Grand-Ducale Sang&Klang (GEN). Les plans ont été dessinés gratuitement par Pierre Schmit qui était « Staats-Oberwegewärter¹ » et les travaux effectués par Jacques Sander du Pfaffenthal². L'inauguration du nouveau local eut lieu le 9 juillet 1922 à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de la chorale fondée en 1857 par le compositeur national Laurent Ménager (MEM). Sur le plan cadastral de 1824, soit quelques quarante-trois années avant le début du démantèlement de la forteresse, la parcelle concernée était vide.

L'immeuble se trouve au cœur du quartier historique du Pfaffenthal inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1994 et traversé par le circuit Vauban³. L'ancienne route romaine reliant Reims, Arlon à Trèves passait par la rue montante des Trois Glands (anciennement rue Grünewald) qui longe la façade latérale du bâtiment Sang&Klang. Un peu plus haut sur la même rue qui mène au Kirchberg, la Porte du Grünewald dite « Höhlentor » a été construite par Vauban en 1685 lors du siège français afin d'assurer la défense de l'étroite vallée. Au démantèlement de la forteresse, les murs de la tour furent démolis vers 1875. Un peu en contrebas du fort, à proximité de la salle, les trois dépôts de farine, bâtis par les Autrichiens en 1733, sont presque entièrement préservés. La rue passe également sous le viaduc ferroviaire de Pfaffenthal ouvert en 1862.

Les liens du Sang&Klang et de la musique avec le quartier sont nombreux : les compositeurs Laurent Ménager et Alfred Kowalsky y sont nés, chacun ayant donné son nom à une rue. D'autres associations y ont vu le jour comme en 1881 la chorale Sainte-Cécile et en 1905 la chorale municipale. Aujourd'hui encore, la chorale est un centre culturel bien vivant qui, en plus de ses propres activités, regroupe des manifestations d'autres associations locales (SOC/LHU).

Le bâtiment, caractéristique avec sa façade homogène en moellons apparents, est situé à l'angle de la rue Vauban et de la rue des Trois Glands. Il s'élève sur deux niveaux : la salle de spectacle à double hauteur donne au rez-de-chaussée et les balcons du 1^{er} étage entourent la salle sur trois côtés. Un appartement se situe dans des combles mansardés.

¹ L'ancienne carrière de Cantonier de l'État (Staats-wegewärter) correspond à la carrière actuelle d'agent de domaines qui travaille dans la topographie, la géométrie, ils font les relevés cadastraux, travaux d'implantation d'immeuble, de nivellement, etc... voir <http://data.legilux.public.lu/file/eli-etat-leg-memorial-1911-29-fr-pdf.pdf>

² Jacques Sander avait une entreprise de travaux de constructions et de terrassements. Voir : <http://data.legilux.public.lu/file/eli-etat-leg-memorial-1911-6-fr-pdf.pdf>

³ Voir l'exposition « Le Pfaffenthal – Histoires d'un quartier » au Lëtzebuerg City Museum du 13.05.2015 au 03.01.2016 et le dépliant du circuit Vauban.

Sur sa façade principale rue Vauban, la bâtisse se divise en trois travées symétriques avec la porte d'entrée d'origine en son centre surmontée d'une baie aveugle contenant une plaque en bronze du fondateur Laurent Ménager. Une autre plaque, appliquée à l'extrême droite de la façade rappelle « A la mémoire de - Jacques Clément - Président de la Société – 1919-1935 - créateur du foyer - Sang & Klang » (MEM). La façade latérale est composée de cinq travées rythmées par un groupe de trois travées symétriques et d'une dernière partie de deux travées avec une entrée secondaire dont le mur suit l'incurvation de la rue. Dans les années 1970, une nouvelle porte surmontée d'un auvent et un nouvel encadrement en pierres ont été placés au niveau de la dernière travée. Les mêmes années, cette façade latérale a été prolongée par une annexe à toit plat également en moellons apparents. Une cheminée récente est visible en son sommet. Les encadrements en grès relient d'un seul tenant les baies du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage pour s'achever en arcs en plein cintre. Entre les deux niveaux, des tables sont utilisées en façade principale pour indiquer au moyen de cartouches le nom de la chorale, l'année de fondation de la chorale et celle de l'inauguration du bâtiment. Les lucarnes en bois du second étage sont couronnées par des frontons cintrés qui rappellent les baies en plein cintre. L'ensemble est chapeauté d'une toiture à la mansart dont les corniches sont en bois (AUT).

A l'intérieur, tout le rez-de-chaussée est consacré à la salle de spectacle et à la scène. L'ensemble, simple et fonctionnel, dans le style art déco, a été peu modifié et l'ambiance générale de l'époque s'en ressent. Deux caryatides dorées, n'ayant pas de rôle porteur, décorent de part et d'autre la scène. L'escalier en terrazzo, menant au balcon et à l'appartement, est d'origine de même que la rampe et les balustres (AUT/PDR/RAR). Un bar en bois a été ajouté au rez-de-chaussée ainsi qu'au 1^{er} lors de la phase de rénovation de 1976. Au départ, la salle a été construite avec les moyens techniques (en termes d'électricité, sanitaire, hygiène et chauffage) des années 1920. Le bâtiment avait d'ailleurs été financé de manière privée avec peu de moyens par des membres de la chorale. Après la Seconde Guerre mondiale, malgré de faibles finances, les anciens fours à charbon ont été remplacés par des fours à mazout et le toit a dû être réparé. Dans les années 1970, une annexe a été créée pour accueillir des sanitaires et un local à chaudière.

Au niveau des combles, la salle dans laquelle le comité se réunit est très typique et a gardé son charme d'antan avec sa moquette, ses lambris et ses armoires anciennes. Les sols de l'appartement de la concierge sont recouverts de vinyle et le plafond de lambris. On accède à la charpente, qui est d'origine, par une trappe. Les poutres de celle-ci sont caractérisées par des sections rondes de diamètres non calibrés et blanchies. L'isolation fait défaut et la lumière transparait à de nombreux endroits. Certains chevrons sont en voie de pourrissement.

Le bâtiment se distingue par son aspect représentatif d'une architecture typique de cette époque encore bien préservée (AUT). L'implantation dans ce quartier protégé de cette salle au passé animé et encore bien active aujourd'hui en fait un témoin de l'histoire locale, sociale et culturelle ainsi qu'un lieu de mémoire (LHU/SOC/MEM). L'intérieur avec la salle et la scène de spectacle est conçu dans un style moderne et garde jusqu'à nos jours sa fonctions d'origine (PDR/AUT/RAR). Ainsi, l'immeuble mérite d'être protégé pour ses qualités historiques ainsi que pour son intérêt esthétique et architectural.

Critère remplis : authenticité (AUT), rareté (RAR), genre (GEN), période de réalisation (PDR), lieu de mémoire (MEM), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 1, rue des Trois Glands à Luxembourg-Pfaffenthal (no cadastral 193/520).

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Anne Greiveldinger, Christine Muller, Marc Schoellen, Nico Steinmetz, Claude Schuman.

Luxembourg, le 17 mars 2021